



## **AMAHORO-PAIX**

### **Compte rendu de l'Assemblée générale**

**(Saint Hélène le 26 Janvier 2013 à 15heures)**

Domina Delhommeau ouvre la séance en présentant ses vœux à toutes les personnes présentes. 14 personnes participent à cette réunion. Parmi les membres du bureau sont excusées, Me Annie Borg trésorière et Me Liliane Gerbaud secrétaire adjointe.

### **I Rapport Moral**

Pour l'année 2012, tous les partenaires nous ont adressé un rapport détaillé sur l'utilisation des sommes allouées, ainsi que des nouvelles des jeunes que nous soutenons.

#### **Au Rwanda**

🇷🇼 Les fonds sont gérés par 4 partenaires.

Quant aux jeunes, tous ont évolué sans souci majeur dans leur année scolaire :

Parmi eux :

- 2 universitaires, des collégiens et lycéens qui sont passés en classe supérieure. Ils nous ont d'ailleurs adressé leur bulletin de notes avec fierté, accompagnés d'un courrier de remerciements et de reconnaissances.

🇷🇼 Au cours de l'année 2012 nous avons pris en charge 10 orphelins supplémentaires, sous la responsabilité de Sœur Catherine.

#### **Au Burundi**

🇸🇩 5 partenaires encadrent des jeunes répartis en différents lieux

- 2 étudiants en médecine dont un c'est la dernière année d'internat.
- 1 étudiant infirmier en dernière année, et surtout la plus coûteuse à cause des stages pratiques, et la rédaction de son mémoire.
- 1 étudiant en faculté de gestion informatique
- 2 étudiants en licence dans le génie civil
- les autres, collégiens et lycéens dans différents établissements du pays, et souvent en internat.

## **INAMAPE : un partenaire polyvalent**

(Initiative pour les Naissances Maîtrisées et la Promotion de l'Education)

Nos partenaires continuent les actions en cours auprès des familles membres d' Inamape, se trouvant dans la région de Ngozi. La population semble conquise, puisque l'année 2012 a enregistré l'adhésion de 40 nouvelles familles.

Les sommes allouées ont surtout servi aux :

- frais liés à la consultation des couples désirant pratiquer la contraception
- Soutien scolaire des jeunes issus de ces familles
- Déplacements des techniciens agricoles chez les paysans
- Recueil et placement de 6 orphelins dans des familles adhérentes volontaires.

## **II Rapport financier**

Amahoro - Paix compte actuellement plus de 50 adhérents.

Les donateurs restent fidèles et leur nombre reste stable. La cotisation pour l'année 2013 reste à 20 euros.

Les cotisations permettent d'assurer les frais de fonctionnement.

Les dons sont destinés prioritairement à couvrir les frais scolaires, ainsi qu'aux projets de développement.

A ce jour, après l'envoi des allocations à tous nos partenaires, le rapport de la trésorière indique un montant de : 3500 € en caisse.

Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité.

De nombreux adhérents n'ayant pu participer à cette rencontre, ont envoyé leur pouvoir, montrant ainsi leur intérêt à la vie d'AMAHORO-PAIX.

Vous trouverez le graphique du budget des 6 dernières années en annexes I à la fin du compte rendu.

### III Questions diverses

Nous avons été contactés par des associations qui œuvrent au Rwanda. Une discussion sur la nécessité de nous fédérer à elles s'est engagée.

Constat : Il s'agit souvent de « grosses associations » dont nous ne partageons pas forcément l'approche sur le terrain. Nous, nous connaissons personnellement nos partenaires locaux, et nous agissons sans intermédiaires. Nous n'avons aucun lien avec des acteurs politiques des pays. En outre, la question de notre disponibilité (ou plutôt indisponibilité !) n'est pas négligeable : nous restons une petite association, et nos bénévoles ne sont pas nombreux... Toutefois, nous demeurons ouverts à d'autres expériences et aux témoignages susceptibles de nous faire évoluer vers davantage d'efficacité.

### IV Manifestations

✚ Un concert musical sera donné à l'église de Ste Hélène, avec la participation de la chorale Mary Sol de Carcans. Son nouveau chef de chœur, Henri BOUFFIES dirige également la chorale du Taillan. C'est ensemble que ces deux formations animeront la soirée. Ne pouvant pas se libérer à la date initialement proposée la décision est prise pour le samedi 25 mai à 20h30

✚ La foire Ste Croix à Sainte Hélène, le 21 et 22 septembre 2013.

Ces manifestations, sont l'occasion de faire de nouvelles rencontres, de partager des moments agréables et ainsi de nouer de nouveaux contacts. Les sommes recueillies sont bénéfiques à notre petite association.

Domina Delhommeau et les membres du bureau remercient les personnes présentes à cette Assemblée Générale, ainsi que tous les adhérents et donateurs.

L'ordre du jour étant épuisé, nous terminons cette Assemblée Générale dans une appréciable convivialité et procédons au partage de la galette des rois, accompagné par le bon thé et café du Burundi.

Michèle PIRON  
Secrétaire

Le 20 février 2013

## Annexe I

